

Assemblée générale 09 juin 2023

Début de séance : 18h05

Présents : Dandin Lucie et Griffon Alexandre (co-présidents), Iszraelwicz Annael (Trésorière), Colin Yann, Poëcker Aurélie, Bodin Nolwenn, Laxenaire François, Girffon Mélanie.

Excusés : Annie Cadiou (vice trésorière) et Solenne Trepos (secrétaire)

1) POINT FINANCIER :

a) Présentation du bilan financier :

→ Une très bonne année en terme de bénéfice + 1000€ que l'an dernier !!!

→ L'APEA est déficitaire de 1626,22€ cette année : 4112,06 € de recette contre 5738,28 € de dépenses. L'aide financière pour l'école s'élève à 4 857,06 €. Si nous rajoutons les dépenses pour le goûter de Noël et les cadeaux de fin d'année, nous dépensons 5 455,06€ pour l'école.

→ Les subventions octroyées à l'école ont diminuée (ratio/élève) et la subvention au char à voile par la mairie et la CC ont été arrêtées.

→ Nous n'avons pas pu réaliser 1 évènement cette année : vente à emporter (samossas)

→ Investissement dans un kit paella que nous pourront utiliser ou louer à d'autres associations (Dinéaultaises ou APE ?) : les modalités de prêt seront arrêtées plus tard.

→ 10381,64€ sur les comptes de l'association. Une fois le char à voile payé il restera 6 881€. Nous pourrions encore assurer une dépense de char à voile uniquement sur 1 an.

(Synthèse en annexe 1)

Présentation du budget prévisionnel 2023/2024(*en annexe 2*). Basé sur le mode de fonctionnement actuel (mêmes actions, mêmes aides financière à l'école) : nous ne pouvons faire qu'une seule année à ce rythme là.

Questions votées :

=> faisons-nous des cadeaux de fin d'année à l'équipe pédagogique ?

Oui, on regarde d'abord dans les restes du marché de Noël

=> Que choisissons-nous de financer l'an prochain ? Voyage solaire ? Rien pour économiser ?

On alloue 2000€ pour les sorties

Voyage scolaire ? Cela sera impossible tous les ans, et une seule classe pourra en bénéficier, par exemple en alternance avec le char à voiles, qui sera une année sur 2 (si nous continuons de financer comme aujourd'hui).

=> demandons-nous une participation financière aux parents si le char à voile est reconduit ?

Les participants à l'AG pensent que non

=> vote du budget

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : unanimité

Assemblée générale 09 juin 2023

b) Demande de subvention :

→ sur notre demande de subvention du début d'année de 2756€ (soit 29,32€/élève) seul 600€ (soit 6,38€/élève) ont été alloués à l'APEA (idem 2022)

→ Nous avons présenté 4 projets :

1) Voyage scolaire : demande d'utilisation gratuite du matériel et des salles (les salles ont commencé à devenir payante pour les associations organisant + de 2 événements rémunérateurs). Présentation de notre volonté d'économiser pour assurer ce projet.

2) Noël des enfants: demande de 310 € soit 77,50€/classe

3) Dynamisme de l'école : demande de 850€ soit 9,04€/ élèves pour financer les projets culturels (sortie au musée début d'année), artistiques (matériel loisir créatif, fresque école) et écologiques (soutien aux achats de l'ATE) de l'école

4) Les sports nautiques : 1596€ soit 79,80€/élève concerné par l'activité. Nous ne savions pas à l'époque que les transports ne seraient plus assurés par la CC.

→ cette demande n'a pas été présentée dans son intégralité lors du conseil municipal. Certains élus se demandaient même ce que faisait l'APEA avec son argent.

→ somme allouée : 600€ (soit 150€/classe) alors que les effectifs augmentent et que les subventions pour l'école diminuent.

→ Rappel sur les attributions de subvention par la mairie

c) Quelle stratégie?

→ Notre capacité de financement est amoindrie et le financement de l'école devient plus conséquent du fait de l'augmentation des effectifs :

- Impossibilité de financer un projet de voyage scolaire pour toute l'école. L'équipe pédagogique va réfléchir à de plus petits projets et faire le voyage scolaire uniquement pour une partie de l'école.

- Financement du char à voile (ou autre activité nautique) est envisageable qu'une année sur 2 dans les conditions actuelles

→ Les effectifs de l'école augmentent chaque année. Pourtant les subventions diminuent. Nous ne pouvons pas augmenter nos actions avec notre fonctionnement actuel

→ Bénévoles : environ une dizaine de bénévoles qui tournent sur les événements. Nous avons du mal à recruter pour les événements malgré la plaquette du début d'année (les parents ne souhaitent pas s'engager sur une date) et les nombreuses sollicitations de l'APEA. Nous sommes à flux tendus, un roulement est nécessaire : membres actifs ne sont pas toujours disponibles pour tous les événements.

→ + d'actions ? Faire des adhésions ? (en réflexion encore pour le moment)

2) PISTES POUR UN NOUVEAU FONCTIONNEMENT DE L'APEA

→ Nécessité de changer de fonctionnement interne pour influencer sur notre stratégie

→ Pour le moment le bureau est organisateur de tous les événements, cela est une charge de travail trop importante lorsqu'il est composé de 3 membres.

→ Les points ci-dessous sont des rappels ou des présentations de changements, une AG avec la proposition de changements des statuts de l'APEA officialisera ces changements

Assemblée générale 09 juin 2023

→ Les adhésions permettent de mesurer le dynamisme d'une association (utile pour les demandes de subventions)

a) Bureau :

- Rôle : Organiser, coordonner, lien mairie – école – parents, représentant de l'association (pas des parents d'élèves élus), décision finale, droit de regard sur les projet se faisant au nom de l'APEA, gérer la bonne tenue de l'association, définir les objectifs et les possibilités de financement, gestion administrative de l'association
- Adhésion : exempté

b) Conseil d'administration :

- Rôle : faire partie de l'association en tant que membre actif, participer à la prise de décision, référent/organisateur d'évènement, soutient au bureau sur certaines missions déléguées ou choisies en fonction des possibilités et compétences des membre.
- Adhésion : Exempté

c) Bénévoles :

- Rôle : essentiel au bon déroulement d'un évènement le Jour J ou en amont.
- Personne venant ponctuellement prêter main forte
- adhésion : mini (2€)

d) Parent d'élèves et amis :

- Pas d'obligation de bénévolat
- Adhésion de soutien à l'école 5€

d) Organisation des choix :

- la décision finale appartient au bureau avec accord du président
- le bureau peut prendre une décision sans demander l'avis du conseil d'administration
- le choix final est fait démocratiquement en fonction des personnes qui s'expriment, nous souhaitons une participation collégiale

→ Pourquoi ne pas organiser des évènements ou tarifs préférentiels pour les adhérents ?

Cette idée a plu mais il faut se souvenir qu'être adhérent est aussi une action morale envers l'école de nos enfants et que l'APEA a besoin de financer les activités des enfants en priorité. Les tarifs préférentiels risquent d'être contraignants à mettre en place.

→ Ajouter la possibilité d'adhérer à l'asso dans les plaquettes + BC des actions vente + le proposer lors des ventes de gâteaux.

Les participants de l'AG approuvent cette idée

Vote pour l'ensemble des décisions prises :

Contre :

Abstention : 1

Pour : 7

Assemblée générale 09 juin 2023

3) ACTIONS 2023/2024

→ Pour l'année 2023/2024, uniquement les actions ayant des référents (organisateur) seront mises en place. Le bureau ne peut pas tout organiser seul, cela empiète sur d'autres missions que nous ne pouvons pas remplir (recherche de subvention, partenariats, gestion de l'association)

→ Référent : organise l'évènement (quantifier en temps et investissement), communique avec le conseil d'administration sur l'évolution, contact privilégié, recherche les bénévoles, édite les mots de communication (diffusion par le bureau), imprime si besoin etc...

a) activités proposées :

- Lire c'est partir par Mélanie
- Boum d'Halloween
- Samoussa
- Loto
- Festival chez Myriam et Sebas
- Vide grenier
- recherche de subvention
- tombola
- des parents : ateliers de savoir et/ou connaissance ouverts à tous et payants
- atelier
- collecte de métal
- Ecocup
- Projet clé en main initiative : partenariat avec Ste Anne ? Emmanuelle ?
- Cadeaux personnalisés pour les enfants à Noël
- trail

b) Actions habituelles :

- Sapin de Noël (Mélanie Griffon s'occupe de la mise en place l'année prochaine)
- Vente de gâteaux
- Marché de Noël + atelier confection
- Marché de printemps
- Vente de plants maraîchers
- Soirée Crêpe ou repas à emporter
- Fêtes communales : repas

→ A prévoir :

- Forum des associations le 2 septembre de 9h30 à 12h30 ; Annaël peut être présente
- Réunion de rentrée de l'apea pour organiser les événements du 1^{er} trimestre

c) Quelle stratégie ?

→ 1 grosse action comme un festival qui mobilise tous les parents ?

Si on organise un festival, il est nécessaire de pouvoir continuer aux fêtes communales

→ Continuer les petites actions multiples ?

Arrêt des autres petites actions SAUF si un référent est ok pour mener de A à Z.

Assemblée générale 09 juin 2023

Vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

4) VOTE DU BUREAU

→ Griffon Alexandre et Dandin Lucie quittent la présidence

→ Pither Mélina et Trépos Solenne ont quitté le secrétariat au cours de l'année, elles ont été remplacées dans leur mission par les membres du bureau et Cadiou Cyril est venu nous prêter mains fortes pour la communication

→ Aucune candidature n'a été rapportée pour devenir membre du bureau. Qui se présente ?

→ gérer et organiser la vie de l'association demande beaucoup de temps s'il y a peu de personnes au bureau. Les membres actifs ont été d'une grande aide pour remplir quelques missions et un soutien pour le bureau. Un bureau avec plusieurs adjoints serait idéal, à défaut nous demanderons aux parents de bien vouloir choisir une « mission » afin que le bureau puisse diriger correctement l'association.

Annaël Iszraelewicz veut bien garder la trésorerie et Annie Cadiou en vice-trésorière (absente ce jour, nous ne votons pas sa présence au bureau ce jour)

Rôle de présidence : coordination,

Rôle du secrétariat : rédaction des mots, communication

Secrétariat : Poecker Aurélie

Présidence : Annaël Iszraelewicz

Vote :

Contre : 0

Abstention : 1

Pour : 7

5) Questions diverses

Programme fête de l'école :

10h portes ouvertes de l'ATE

11h projection du spectacle

12h30 : repas partagé

13h : jeux bretons

Glaces vendues à la fête de l'école : voir avec Manu pour le congélateur : ok

Précommandes : bon de commande fait par Lucie

Assemblée générale 09 juin 2023

Pour la fête de l'école, reste à faire :

- Trouver une personne pour vendre les glaces
- Apporter le matériel son : Alexandre (*edit : Guillaume peut se charger du matériel comme l'année dernière*)
- Ordinateur : Melody
- Placer tables et chaises

- Communication le jour de la fête de l'école
- article dans la presse : l'école s'en charge
- Article sur le blog et par mail : Melissa se charge de faire l'article, sera publié sur le site par Lucie.
Envoi mail Annaël

Autre Information : Achat programmeur d'arrosage par un parent d'élève : arrosage un jour 2 à faire pendant l'été.

Achat d'un robinet

Helene (qui s'occupe du poulailler) nous a communiqué un besoin de paille 35€ le round : qui finance ?

Faire un partage doodle rapidement + mot dans cahier pour inviter les parents à s'inscrire sur le calendrier des vacances pour le potager et les poules.

Fin de séance : 19h45

Assemblée générale 09 juin 2023

Annexe 1 : Synthèse financière 2022-2023

dépenses:			Recettes :		
sortie école musée	entrées	436	Gâteaux octobre	172,33	
	transport	523	Sapins	204	
maison de la presse	photocopies	30	fêtes commu- nales 2022	1023,26	
	juin juillet	25,65	Vente de plants	183	
		17,27	Marché de Noël	609,33	
produits d'entretien	Leclerc	26,37	Cellaouate	28,9	30/08/2
	pots			27,04	07
	éthiques	2,35		24,88	05
			subventions		
goûter de Noël		398,06	2022	600	
fcpe	adhésion	124	intérêts 2022	49,23	
banques	frais 2022	58,2	fête de prin- temps	188	
assurance	2023	116,1	vente gâteaux février	152,5	
char à voiles	prévisionnel	3512	vente gâteaux avril	110	
cadeaux fin d'année	2022	177,55			
kit paella		481,28	fêtes commu- nales	739,59	
Total dépenses		5927,83	total recettes	4112,06	

fêtes communales 2022	
recettes	1390,23
dépenses	367,04
bénéfices	1023,26

marché de Noël	
	696,85
	(dont 368€ de
recette	vente d'objets)
dépenses:	42,26
bénéfices	
:	609,33

Sapins	
chiffre d'affaire	802
remis aux sapins du glazik	598
bénfices	204

fête de printemps	
recette	286 €
dépenses	98
bénéfices	188

fêtes communales 2023	
recette	2397,1

vente de plants	
recette	848

Assemblée générale 09 juin 2023

dépenses	1657,51
bénéfices	739,59

dépense	645
bénéfices	183

Solde au 08/06/2023	
compte courant 0	6760,51
livret A	3621,13
fond de caisse	262,83
total	10644,47

ventes de gâteaux	
octobre	172,33
février	
avril	152,5
avril	110
total	434,83

Assemblée générale 09 juin 2023

Annexe 2 : budget prévisionnel 2023/2024

Budget prévisionnel APEA 2023/2024			
CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
	3 293,00 €		5 480,00 €
Marché de Noël	50,00 €	Marché de Noël	600,00 €
Sapin	600,00 €	Sapin	200,00 €
Plant	645,00 €	Plant	150,00 €
Vente à emporter	500,00 €	Vente à emporter	1 500,00 €
Fête com	1 400,00 €	Fête com	2 300,00 €
Marché Printemps	98,00 €	Marché Printemps	250,00 €
Vente Gâteaux	0,00 €	Gâteaux	400,00 €
		Cellaouate	80,00 €
	666,10 €		600,00 €
Assurance	116,10 €	Subvention	600,00 €
Cadeaux NOËL	400,00 €		
Cadeaux fin année	150,00 €		
	200,00 €		6 049,23 €
Photocopies	40,00 €	Produits financier	6 000,00 €
Frais bancaire	60,00 €	Intérêt	49,23 €
Autres	100,00 €		
	4 700,00 €		
Aides financières À l'école	1 200,00 €		
Sport nautique	3 500,00 €		
TOTAL	8 859,10 €	TOTAL	12 129,23 €
Capacité € pour 2025	3 270,13 €		